



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RSA

Question écrite n° 125482

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la réalisation des objectifs de la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA). Selon le Comité national d'évaluation du RSA, qui vient de présenter ses conclusions, la prestation sociale qui a remplacé le RMI a permis de sortir 150 000 personnes de la pauvreté en 2010. Néanmoins, l'impact du dispositif sur le marché du travail, notamment en termes d'incitation financière à reprendre un emploi semble plus difficile à évaluer. Elle souhaiterait donc connaître les suites qu'elle entend apporter au bilan réalisé par le comité national ainsi qu'éventuellement les éléments d'analyse et les évolutions qui pourraient être envisagées sur l'accompagnement vers le retour à l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125482

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13506

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)